



**MODIFICATION N° 3** datée du 30 novembre 2011 apportée à la notice annuelle datée du 29 juin 2011, modifiée par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011 et la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011.

**Fonds RBC**

**Parts de série A, de série Conseillers, de série T, de série D, de série F et de série O**

Fonds américain de dividendes RBC (auparavant le Fonds nord-américain de dividendes RBC) (le « fonds »)

La présente modification n° 3 datée du 30 novembre 2011 apportée à la notice annuelle du fonds datée du 29 juin 2011, modifiée par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011 et la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011 (collectivement, la « notice annuelle »), modifie les attestations figurant dans la notice annuelle et fournit certains renseignements additionnels à l'égard du fonds, avec la modification n° 3 datée du 30 novembre 2011 apportée au prospectus simplifié du fonds daté du 29 juin 2011, modifié par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011 et la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011. La notice annuelle doit être lue à la lumière de ces renseignements.

**Sommaire**

***Objectifs de placement***

À l'assemblée des porteurs de parts du fonds du 25 novembre 2011, les porteurs de parts ont approuvé une résolution visant à modifier les objectifs de placement du fonds afin de permettre au fonds d'investir principalement dans des actions ordinaires et des actions privilégiées de sociétés des États-Unis versant des dividendes supérieurs à la moyenne. La modification est entrée en vigueur le 28 novembre 2011.

***Changement de dénomination***

Dans le cadre de la modification des objectifs de placement du fonds, le fonds a changé sa dénomination pour adopter celle de Fonds américain de dividendes RBC le 28 novembre 2011.

**Modifications**

***Objectifs de placement***

Par les présentes, la première rangée du tableau figurant à la sous-rubrique « Fonds d'actions nord-américaines » à la page 7 de la notice annuelle est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Fonds américain de  
dividendes RBC

Le 15 octobre 2001

Le Fonds américain de dividendes RBC était auparavant connu sous la dénomination Fonds nord-américain de dividendes RBC. Sa dénomination a changé le 28 novembre 2011.

Le 28 novembre 2011, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés afin de lui permettre d'investir principalement dans des actions ordinaires et des actions privilégiées de sociétés des États-Unis versant des dividendes supérieurs à la moyenne.

Le Fonds nord-américain de dividendes RBC était auparavant connu sous la dénomination Fonds de valeurs sûres canadiennes RBC. Sa dénomination a changé le 4 juillet 2006.

Le 4 juillet 2006, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés afin de permettre au fonds d'investir sans restriction dans des titres de sociétés des États-Unis qui versent des dividendes.

Le Fonds de valeurs sûres canadiennes RBC était auparavant connu sous la dénomination RBC Fonds Conseillers – valeurs sûres canadiennes. Sa dénomination a changé le 14 juillet 2003.

***Changement de dénomination***

Toutes les mentions de Fonds nord-américain de dividendes RBC dans la notice annuelle doivent être remplacées par Fonds américain de dividendes RBC.

## Attestation du fonds, du gestionnaire et du promoteur

La présente modification n° 3 datée du 30 novembre 2011, avec la notice annuelle datée du 29 juin 2011, modifiée par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011 et la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011, et le prospectus simplifié daté du 29 juin 2011, modifié par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011, la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011 et la modification n° 3 datée du 30 novembre 2011, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières des provinces et des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 30 novembre 2011

Par : (signé) John S. Montalbano

John S. Montalbano  
Chef de la direction de  
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,  
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire  
et de promoteur du fonds

Par : (signé) Frank Lippa

Frank Lippa  
Chef des finances et chef de l'exploitation  
de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,  
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire  
et de promoteur du fonds

Au nom du conseil d'administration  
de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,  
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire  
et de promoteur du fonds

Par : (signé) Douglas Coulter

Douglas Coulter  
Administrateur

Par : (signé) Daniel E. Chornous

Daniel E. Chornous  
Administrateur

### **Attestation du placeur principal du fonds (série A)**

À notre connaissance, la présente modification n° 3 datée du 30 novembre 2011, avec la notice annuelle datée du 29 juin 2011, modifiée par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011 et la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011, et le prospectus simplifié daté du 29 juin 2011, modifié par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011, la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011 et la modification n° 3 datée du 30 novembre 2011, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières des provinces et des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 30 novembre 2011

#### **FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.**

Par : *(signé) Wayne Bossert* \_\_\_\_\_

Wayne Bossert  
Président et chef de la direction

### **Attestation du placeur principal du fonds (série D)**

À notre connaissance, la présente modification n° 3 datée du 30 novembre 2011, avec la notice annuelle datée du 29 juin 2011, modifiée par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011 et la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011, et le prospectus simplifié daté du 29 juin 2011, modifié par la modification n° 1 datée du 16 septembre 2011, la modification n° 2 datée du 21 octobre 2011 et la modification n° 3 datée du 30 novembre 2011, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières des provinces et des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 30 novembre 2011

#### **RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.**

Par : *(signé) Jason Storsley* \_\_\_\_\_

Jason Storsley  
Président et chef de la direction